

## Attitude à l'égard des langues et compétences auto-évaluées chez des jeunes issus de l'immigration

### Résumé

A travers les langues utilisées par les jeunes élèves marocains issus de l'immigration, l'auteur traite la complexité de leurs comportements vis à vis de l'Arabe et du Français.

L'auteur présente les rapports entre attitudes et comportements linguistiques sur la base de la relation qui peut exister entre la situation linguistique et culturelle vécue par l'élève et son comportement langagier et ses attitudes envers les langues.

**Dr ASSOU Mostafa**  
Département de l'Education  
Université de Nice

### ملخص

يقدم الباحث دراسة تحليلية حول اتجاهات استخدام اللغتين الفرنسية والعربية لدى عينة من التلاميذ المغاربة المقيمين بالمهجر.

وتحاول الكشف عن العلاقة الممكنة بين الإتجاهات والسلوكات اللغوية من خلال اختبار فرضية العامة والتي مفادها أنه توجد علاقة بين الموقف اللغوي والثقافي المعاش من طرف التلميذ وبين سلوكه اللغوي واتجاهاته نحو هاتين اللغتين.

L'analyse que nous présentons dans le présent article porte une partie des données que nous avons accueillies dans une recherche sur l'usage des langues chez des jeunes issus de l'immigration, sujet de notre thèse de doctorat (M. ASSOU, 1998).

L'étude des pratiques linguistiques reste incomplète sans la mettre en relation avec l'attitude d'une communauté vis à vis de ces mêmes pratiques, et vis à vis des systèmes linguistiques en présence.

L'idée de ce que c'est qu'une attitude est à la fois vague et complexe. Une attitude peut avoir plusieurs composantes, entre lesquelles il peut intervenir des variables non-attitudinales. Par exemple, il y a plusieurs facteurs qui peuvent intervenir entre ce que l'on pense d'une langue et la capacité de l'utiliser, entre cette capacité d'utilisation et l'emploi que l'on fait de la langue.

En analysant les composantes d'une attitude, on constate que c'est en somme un système de rapports affectifs -pas nécessairement logiques -. C'est un système de croyances en un objet donné; ces croyances sont associées à des sentiments envers

ce même objet. Ce sont des sentiments qui prédisposent le sujet à un comportement orienté vis-à-vis de l'objet. Un tel système de croyances partagées par l'ensemble d'une population, constitue une norme sociale. Il faut donc établir le rapport entre les attitudes individuelles et les normes, entre les normes et la perception individuelle des situations et du rôle de l'individu à l'intérieur de la situation en fonction des règles de comportement social.

Nous englobons dans le terme "attitude" aussi bien ce qui révèle du jugement (affectif, esthétique) des personnes interrogées que ce qui relève de ce qu'on pourrait nommer leur opinion, en désignant par-là tout ce qui se fonde sur un savoir (même si ce savoir est erroné) et/ou sur une expérience (même si elle est partielle). Nous avons adopté cette définition car en fait, le plus souvent, c'est au niveau verbal, par le truchement de l'opinion, que l'on atteint l'attitude.

Quant au terme "motivation" il est défini ici comme l'effort consenti par l'individu afin d'atteindre un but, en l'occurrence la connaissance de la langue seconde, ainsi que l'attrait éprouvé pour ce but.

Les attitudes se rapportent toujours à des objets sociaux qu'elles contribuent d'ailleurs à constituer. Dans notre contexte, trois types d'objets peuvent être discernés:

- Les langues particulières, dans la mesure où elles se distinguent les unes des autres par des caractéristiques (difficulté d'apprentissage, utilité, etc...)
- L'emploi de ces langues dans des situations données par des interlocuteurs précis.

Les attitudes sont liées à la socialisation. Les expériences faites par un individu avec l'objet de son attitude jouent un rôle certain. Mais ces expériences peuvent être complétées, voire même remplacées par des évaluations et des catégorisations héritées de modèles (parents, éducateurs, groupe de pairs). Les attitudes, aussi bien face à la langue en général que face à des langues particulières et aux groupes ethniques qui les parlent, ne découlent, le plus souvent, que faiblement d'expériences personnelles, et se révèlent très constantes au sein d'une communauté. On peut ainsi assimiler une attitude à partir de la généralisation d'expériences, vérifiées de manière intersubjective et enrichie par des acquis. Sur bien des points, l'ordre social repose sur de telles généralisations supra-individuelles.

Dans une situation concrète comme la nôtre, nous ne pourrions étudier cette question plus à fond, et nous donnerons un sens très large au terme "attitude" afin d'y inclure toutes les formes de verbalisation d'attitude. Nos références théoriques se basent sur des travaux réalisés dans le domaine inter-culturel, l'éducation des minorités ethniques et les attitudes et les motivations vis à vis des langues et des cultures.

Plusieurs études ont porté sur la motivation à apprendre une seconde langue, elles y incluent les facteurs d'attitude, d'ethnocentrisme ou encore d'anxiété et ces études ont permis d'élaborer de véritables modèles du processus motivationnel. Gardner et Lambert (1959) ont analysé ces variables en détail. Pour ces auteurs la motivation à apprendre une langue seconde est déterminée par « les attitudes envers le groupe cible en particulier et envers les groupes étrangers en général ainsi que par l'orientation envers la tâche d'apprentissage elle-même.

## **Le rôle des attitudes et de la motivation**

Pour ces mêmes auteurs, le degré d'ethnocentrisme qui nous est propre et nos attitudes envers l'autre groupe déterminent avec quel succès nous pouvons apprendre l'autre langue.

Nous ne pouvons cependant pas détruire à partir de ces affirmations un aspect absolu de la détermination du succès par l'attitude, mais retenir la suggestion de ces auteurs de l'importance de ces facteurs pour les motivations.

L'idée d'utiliser un certain nombre de paramètres sur lesquels les sujets avaient à se prononcer concernant la question des attitudes envers les deux langues prend sa source dans le travail de Colin Baker (1993).

Notre questionnaire reprend un certain nombre de paramètres que présente ce travail et qui nous ont paru pertinents pour notre recherche.

Il existe un rapport important entre les attitudes et la façon dont le migrant vit son bilinguisme. Sachant que les attitudes ne sont pas, bien entendu, directement observables, on ne peut que les déduire par d'autres faits plus accessibles. C'est après avoir effectué une pré-enquête que nous avons sélectionné un certain nombre d'indicateurs qui nous ont semblé nous indiquer assez fidèlement la nature et l'intensité des caractéristiques en question et pour leur pertinence par rapport aux différents thèmes de l'enquête.

Et enfin sachant que les aspects apparents du comportement ne constituent que les manifestations de surface d'un processus qui est à la fois plus profond et plus étendu, s'agissant ici du comportement langagier, des attitudes vis à vis des langues et cultures, notre démarche ne peut constituer qu'un simple essai d'investigation qui doit être beaucoup plus vaste.

Les rapports entre attitudes et comportements linguistiques?

### Hypothèse:

Nous pouvons formuler notre hypothèse de départ de la manière suivante: Il existe un lien entre la situation linguistique et culturelle vécue par l'élève et son comportement langagier et ses attitudes à l'égard des langues.

Les autres hypothèses de recherche:

Il existe une relation entre:

- Le degré d'usage linguistique de l'élève en arabe et en français, le degré de connaissance des deux langues et les attitudes (motivations) envers chacune des langues et du bilinguisme.

- Le degré d'usage linguistique de l'élève en arabe et en français et les attitudes (motivations) envers chacune des langues et du bilinguisme.

## **Méthodologie**

La méthode pour cette recherche est adaptée à partir de méthodologies développées par des chercheurs nord-américains. Cette méthode doit nous permettre de repérer les pratiques culturelles et langagières dans le milieu où vit l'enfant et les attitudes vis à vis des langues et culture en présence.

**Echantillon**

L'échantillon est de 120 collégiens nés en France ou au Maroc dont les parents sont immigrés marocains. Constituant des effectifs homogènes correspondant aux différentes classes du parcours collégien (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>) et de l'échelle des âges. Nous avons procédé à une distribution des questionnaires dans sept établissements secondaires de la ville de Nice.

Les classes ont comporté: sur les 120 élèves: 45 élèves (26 garçons, 19 filles) pour la classe de troisième. 31 élèves (15 garçons, 16 filles) pour la classe de quatrième. 23 élèves (11 garçons, 12 filles) pour la classe de cinquième. 21 élèves ( 11 garçons, 10 filles) pour la classe de sixième.

Cette répartition montre une légère dominante féminine dans les classes de quatrième et cinquième, une dominante masculine légère en sixième, nette en troisième.

Une pré-enquête a été effectuée dans un premier temps sur un échantillon réduit qui s'est faite de manière informelle. Les sujets d'enquête l'ont été dans un cadre non institutionnel, l'objectif étant d'étudier les réactions des personnes interrogées et surtout de s'assurer de la "lisibilité" et de la clarté des questions posées pour éventuellement leur apporter les correctifs qui s'imposaient.

Afin d'étudier les rapports que ces jeunes entretiennent avec la langue d'origine de leurs parents et avec la langue du milieu: le français, nous considérons:

- Les attitudes des élèves vis à vis de chacune de ces deux langues et du bilinguisme.
- L'usage et les domaines d'emploi des deux langues: le domaine familial (conversation avec les parents, frères et sœurs). Le domaine scolaire: conversations avec les amis et les copains arabophones chez les élèves).
- Le degré de connaissance en langue d'origine et en langue du pays d'accueil (compréhension, expression orale, lecture et écriture).
- Le rapport entre la connaissance des langues, l'utilisation et les attitudes linguistiques.

Ces approches doivent être mises en relation afin de permettre d'identifier d'éventuelles influences réciproques, notamment l'influence de la valorisation subjective des langues sur les comportements langagiers.

- L'enquête par questionnaire

Par une échelle d'auto-évaluation nous cherchons à déterminer le degré de bilinguisme des deux langues: Arabe-Marocain-Français chez les élèves et leurs parents. Sachant que nous avons, pour plus de rigueur méthodologique, écarté les sujets berbérophones de cette enquête car ils présentent un autre type de bilinguisme. Le terme de « degré » de bilinguisme est pris ici au sens où l'a défini Mackey (1976) comme étant

« Le niveau de maîtrise des deux langues utilisées par le sujet bilingue, ce degré de maîtrise, même dans les situations idéales du bilingue équilibré n'est ni égal chez tous les sujets bilingues ni également stable dans toutes les situations ».

Et nous utiliserons la proposition de Mac Namara (1967) qui avance que le bilingue est quelqu'un qui possède une compétence minimale dans une des quatre habiletés linguistiques, à savoir comprendre, parler, lire et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle.

Une échelle d'auto-évaluation du comportement langagier, mesurera le degré d'utilisation du français et de l'arabe marocain dans des situations différentes. Sur chacune des situations, le sujet indiquait sur une échelle la fréquence d'utilisation de chaque langue. Nous avons regroupé ces situations en trois domaines: la famille, les amis et le réseau social (l'école) en se référant à la structure sociale indiquée par Fishman et ses collègues.

Une échelle de mesure de jugement de valeur attribué aux deux langues et au bilinguisme a également été utilisée. Il ne s'agit plus ici de mesurer les connaissances que l'individu a des deux langues, mais bien des jugements de valeur qu'il véhicule envers les langues et ceux qui les parlent. Pour mesurer ces jugements de valeur nous utilisons des échelles d'évaluation permettant de mesurer l'accord ou le désaccord des sujets avec certains énoncés (échelle de type Likert). Ainsi par exemple une réponse «d'accord» donnée à l'énoncé « tous les gens qui parlent français sont intelligents » indique chez le sujet une attitude favorable et une perception positive à l'égard des locuteurs de français.

Les dimensions de cette variable sont explorées à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs qui nous ont paru pertinents. Ainsi pour la variable rapport aux langues, cette variable englobe deux dimensions: le degré de bilinguisme des élèves et des parents et leurs attitudes respectives envers les langues et le bilinguisme. Les indicateurs que nous avons retenus pour cerner la première dimension sont le degré d'usage des deux langues, le niveau de connaissance des deux langues (arabe et français) et les domaines d'emploi. Pour la deuxième dimension, nous avons comme indicateurs: l'apprentissage formel des langues et le jugement porté sur ces langues.

## **Résultats et discussion**

Attitudes des élèves vis-à-vis des langues et du bilinguisme.

Nous avons demandé aux élèves d'adopter ou de rejeter diverses phrases caractérisant une attitude vis à vis des langues; ces élèves devaient cocher l'une des trois cases: d'accord, pas d'accord ou indifférent.

L'intérêt des questions:

L'intérêt de ces questions nous semble résider dans le fait qu'elles permettent de mesurer l'importance et la nature des stéréotypes, c'est à dire de préconceptions transmises de génération, par l'intermédiaire des agents de la socialisation.

Concernant ces attitudes, (50,8%) élèves sont favorables au bilinguisme, ils pensent que ceux qui parlent l'arabe et le français peuvent avoir plus d'amis et (39,1%) élèves contre.

Sur les 61(50,83%) élèves favorables au bilinguisme, 38 garçons et 23 filles dont (48,8%) sont âgés entre 12 et 13 1/2, (58%) entre 14 et 15 1/2 et (40%) entre 16 ans et plus, sur les 47 qui ne sont d'accord pour affirmer que le fait de parler ces deux langues permet d'avoir plus d'amis, 16 garçons et 31 filles dont (37,7%) sont âgés entre 12 et 13 1/2, (32%) entre 14 et 15 1/2 et (56%) entre 16 ans et plus.

On observe qu'une majorité d'élèves est favorable au bilinguisme avec une dominance masculine et chez les plus jeunes.

Khi deux =10.55

nombre de degrés de liberté=2

significatif  $p < .02$

Pour la phrase suivante: "les gens qui parlent le français et l'arabe peuvent avoir plus d'amis que les gens qui ne parlent qu'une seule langue".

Pour ce khi deux qui est égal à 10.55 dont le degré de liberté est égal à 2, nous constatons que ce khi deux est supérieur à celui de la table qui est égal à 7.82 au seuil de probabilité .02. Etant donné que la différence est très significative, nous pouvons affirmer que, pour ce groupe, le sexe intervient dans le jugement de cet effet du bilinguisme.

On ne note pas de distinction de sexe concernant le jugement positif le fait de parler deux langues mais le nombre des plus jeunes est plus élevé.

Le bilinguisme, pour 73 (60,8%) des élèves, permet d'apprendre plus. Les effectifs des garçons et filles sont équilibrés à une personne près et sans distinction d'âge: 36 garçons et 37 filles: (66,6%) sont âgés entre 12 et 13 1/2, (54%) entre 14 et 15 1/2 et (64 %) entre 16 ans et plus. 20 élèves ne partagent pas cet avis. (Pour 11 garçons et 9 filles): (8,8 %) âgés entre 12 et 13 1/2, (24%) entre 14 et 15 1/2 et (16%) entre 16 ans et plus.

Pour ce qui est de la difficulté à parler deux langues, 80 (66,6%) élèves ne trouvent pas difficile de parler deux langues, 45 garçons et 35 filles, (80%) âgés entre 12 et 13 1/2, (74%) entre 14 et 15 1/2 et (68%) entre 16 ans et plus, 29 trouvent difficile de parler l'arabe et le français avec une nette dominante féminine: 11 garçons et 18 filles: (31,1%) âgés entre 12 et 13 1/2, (18%) entre 14 et 15 1/2 et (24%) entre 16 ans et plus.

Une grande majorité d'élèves considère que parler deux langues n'est pas difficile avec une légère dominance chez les garçons et chez les plus jeunes.

Une grande majorité d'élèves (75%) déclare aimer écouter l'arabe quelque soit le sexe considéré et avec une légère dominance chez les plus jeunes, seulement 6 avis contre (46 garçons et 44 filles) dont (80%) âgés entre 12 et 13 1/2, (74%) entre 14 et 15 1/2 et (68%) entre 16 ans et plus.

Et 92 (76,6%) veulent que leurs enfants parlent arabe quel que soit le sexe considéré et avec une légère dominance chez les plus grand (48 garçons et 44 filles) dont (68%) âgés entre 12 et 13 1/2, (76%) entre 14 et 15 1/2 et (80%) entre 16 ans et plus (Seulement 4 avis contre). Donc, un nombre important d'adolescents parle facilement l'arabe marocain. La moitié des élèves interrogés, considèrent qu'il est seulement nécessaire de parler français.

Khi deux = 7.98

nombre de degrés de liberté = 2

significatif  $p < .02$

Concernant les attitudes vis à vis du français, nous avons relevé un khi deux égal à 7.98 pour un degré de liberté égal à 2. Ce khi deux, au seuil de probabilité .02, est supérieur à celui de la table étant égal à 7.82. On note ainsi une différence très significative. Donc le sexe peut avoir un effet sur l'attitude vis-à-vis de la langue française.

Nous sommes en présence de sujets majoritairement favorables au bilinguisme avec une attitude positive vis à vis de la langue arabe: le jugement qu'ils portent sur l'importance des deux langues est pour la majorité des élèves, positif.

Ces attitudes majoritairement positives exprimées à l'égard de la langue d'origine s'expliquent, à notre sens, par le fait que cette langue d'origine représente pour la majorité des sujets un symbole d'appartenance, cette langue nous semble au travers de ces résultats, être perçue par ces jeunes, plus comme « marqueur d'identité » que moyen de communication puisque, comme nous l'avons montré dans les résultats de l'utilisation déclarée des langues, l'utilisation de la langue d'origine se révèle trop réduite et limitée à certaines situations chez ces jeunes.

### **Corrélation entre la connaissance des langues et les attitudes vis à vis de ces langues**

En croisant les opinions attribuées à la langue arabe (attitude vis à vis la langue arabe) et la connaissance de l'arabe marocain, nous constatons qu'une grande majorité de sujets déclare avoir à la fois une facilité à parler l'arabe marocain et une opinion favorable à la langue arabe ainsi que de ceux déclarant à la fois comprendre facilement l'arabe marocain et manifestant une attitude positive vis à vis de cette langue:

En effet, sur les 120 élèves, 64(53,3%) déclarent aimer écouter parler arabe et parler facilement l'arabe marocain. 72(60%) déclarent aussi vouloir que leurs enfants apprennent l'arabe, 66(55%) aiment parler cette langue. 60% déclarent comprendre facilement l'arabe marocain et aimer écouter cette langue; 60% déclarent aussi vouloir que leurs enfants apprennent cette langue; 60% déclarent aussi aimer parler cette langue. Cependant un grand nombre d'élèves trouve que c'est une langue difficile: 36(30%) déclarent à la fois comprendre facilement l'arabe marocain et trouvent que c'est une langue difficile et 32(26,66%) disent parler facilement cette langue mais la trouvent difficile.

Le croisement entre le niveau d'expression orale en arabe marocain et l'attitude vis à vis de cette langue à travers la phrase suivante: "l'arabe est une langue difficile à apprendre".

Le khi deux est égal à 9.15 et le degré de liberté égal à 4. Au seuil de probabilité=10. Donc ce khi deux supérieur à celui de la table qui est égal à 7.78.

Nous ne pouvons pas parler de différence significative, néanmoins nous pouvons noter une certaine tendance.

En croisant le niveau de compréhension de l'arabe marocain et l'attitude vis-à-vis de cette même langue à travers la phrase suivante: j'aime parler en arabe. On obtient un khi deux=10.88 et un degré de liberté égal à 4; ce khi deux au seuil de probabilité. 05 est supérieur à celui de la table étant égal à 9.49. La différence est assez significative qui nous permettra d'affirmer qu'il existe un lien entre le niveau de compréhension et l'attitude vis à vis de cette langue.

### **Degré de connaissance des langues et attitudes à l'égard de ces langues**

Sur les tableaux figure le poids (POID) de chaque modalité, c'est à dire la fréquence avec laquelle chaque modalité a été citée, l'inertie de chacune des modalités (INR), c'est à dire la contribution totale de chaque modalité à l'écart à l'indépendance: le nombre représente une proportion (total=1000) qui est d'autant plus grande que la modalité s'écarte de l'indépendance et par conséquent contribue à orienter les axes. Ensuite sont notés les éléments permettant de situer chaque modalité sur les différents

facteurs: les coordonnées **coord**), les contributions relatives (COR: part de la modalité dont le facteur rend compte) et les contributions absolues (CTR: contribution de la modalité à la constitution du facteur). Cette contribution est utilisée pour spécifier les facteurs en se basant sur les modalités dont la CTR est la plus forte (par exemple supérieur à la moyenne, le total des CTR étant égal à 1000/nombre de modalités).

Nous aimerons aussi à ce propos préciser la signification de la notion d'inertie, qu'elle n'est pas une quantité d'information et pour dire d'abord qu'on doit manier simultanément plusieurs inerties:

- L'inertie totale: c'est à dire l'inertie de tout le nuage par rapport à l'origine, qui se décompose en une inertie qui est celle qu'aurait le nuage par rapport à ce centre de gravité.

Cette inertie peut à son tour se décomposer en l'inertie du nuage par rapport à chacun des axes factoriels.

Pour que l'analyse soit bonne, il faut que les pourcentages soient décroissants. On remarque aussi que les pourcentages d'inertie sont liés aux valeurs propres et donc que leur décroissance régulière est liée à la décroissance régulière des valeurs propres.

On regardera donc de très près la décroissance des inerties, plutôt que de regarder les valeurs absolues.

L'inertie donne une idée de "la liberté" que prennent les phénomènes par rapport à la structure qui se dégage.

Enfin le pourcentage d'inertie sur les premiers axes, dépend du nombre de colonnes du tableau, si les inerties sont très proches et que l'on ait dix colonnes, l'inertie pour chaque axe sera de l'ordre de 10%. Mais si l'on a 100 colonnes, on aura seulement 1%. Nous pourrions souligner avec J. Ph. Massonnie la règle suivante:

"tant plus il y a de colonnes, tant plus l'inertie sur les premiers axes risque de pas être forte".

Pour la lisibilité des questions, nous adopterons le libellé abrégé des modalités suivant:

Les noms des modalités en abrégé et par ordre alphabétique:

**LES ELEVES:**

SXE: Sexe

- 1: Masculin
- 2: Féminin

AAE: Le désir d'apprendre l'arabe marocain chez l'élève.

- 1: oui
- 2: non
- 3: ne sais pas

ABE: Le choix pour l'élève d'apprendre l'arabe par quelqu'un de son entourage.

- 1: non
- 2: oui

ACE: Le niveau de compréhension de l'arabe marocain par l'élève.

- 1: comprend facilement
- 2: comprend quelques mots seulement
- 3: comprend avec difficulté

4: ne comprend pas du tout

AEE: L'apprentissage de l'arabe classique à l'école

1: non

2: oui

AOE: l'apprentissage de l'arabe classique dans un organisme

1: non

2: oui

APE: Le niveau d'expression oral de l'arabe marocain chez l'élève

1: parle facilement

2: parle quelques mots seulement

3: parle avec difficulté

4: ne le parle pas du tout

ARE: Le choix de l'élève d'apprendre l'arabe.

1: non

2: oui

CLS: La classe.

1: Troisième

2: Quatrième

3: Cinquième

4: Sixième

DNE: L'âge de l'élève.

1: 12-13

2: 13-15

3: +16 ans

LNE: Le lieu de naissance de l'élève.

1: Au Maroc

2: En France

OAA: considérer que les gens qui parlent le français et l'arabe peuvent avoir plus d'amis que les gens qui ne parlent qu'une seule langue.

1: d'accord

2: indifférent

3: pas d'accord

OAI: considérer que connaître le français et l'arabe rend les gens plus intelligents.

1: d'accord

2: indifférent

3: pas d'accord

OAP: considérer que les gens apprennent plus s'ils parlent le français et l'arabe.

1: d'accord

2: indifférent

3: pas d'accord

OCP: aimer écouter parler arabe

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

ODD: considérer que parler deux langues n'est pas difficile

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

OEA: vouloir que ses enfants parlent arabe

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

OEA: considérer qu'apprendre le français et l'arabe rend les gens confus.

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

OLD: considérer que l'arabe est une langue difficile à apprendre.

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

OAP: aimer parler en arabe

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

OPF: considérer qu'il est seulement nécessaire de parler le français.

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

OPM: considérer que l'arabe n'a pas de place dans le monde moderne.

- 1: d'accord
- 2: indifférent
- 3: pas d'accord

Nous avons 59 modalités pour les variables suivantes: les attitudes envers les langues et le degré de connaissance des langues. Pour analyse factorielle des correspondances les trois premiers facteurs expliquent 29.09% de la variance.

Un premier facteur rend compte de 12.24% de la variance: il est considéré comme axe traduisant le degré de performance en langue arabe et les attitudes vis-à-vis de cette même langue. En effet, ce facteur oppose avec de fortes contributions, ceux qui ont une bonne connaissance de l'arabe marocain, ils aiment le parler et l'écouter et souhaiteraient que leurs enfants apprennent cette langue et ceux qui ne connaissent pas l'arabe marocain, n'aiment pas le parler. Les performances qui contribuent plus à la

variance sont ceux qui ne parlent pas du tout l'arabe marocain: ape4: CTR=142 du côté négatif de l'axe, et ceux qui parlent facilement l'arabe marocain ape1: COR=164 du côté positif de l'axe. Ceux qui aiment parler cette langue: opa1: COR=367 du côté positif de l'axe et ceux qui n'aiment pas parler cette langue : opa3: CTR: 139; aussi ceux qui aiment écouter cette langue: ope1:COR=276 du côté positif de l'axe et ceux qui n'aiment pas l'écouter:ocp3: CTR=83 côté négatif de l'axe. Cet axe oppose aussi ceux qui n'aiment pas apprendre l'arabe marocain are2: CTR=131 côté négatif de l'axe et ceux qui aiment apprendre cette langue (aae1): COR=124 du côté positif de l'axe.

Le deuxième axe explique 8.78% de la variance: il est considéré traduire le choix et le désir d'apprendre l'arabe. En effet cet axe est orienté à un pôle par ceux qui ont fait le choix d'apprendre l'arabe (are2): COR=60 du côté positif de l'axe et ceux qui n'ont pas fait ce choix (are1):CTR=71 du côté négatif de l'axe.

On trouve aussi parmi les élèves dont quelqu'un de la famille a fait le choix d'apprendre l'arabe (abe2):CTR=71 du côté négatif de l'axe, (abe1):COR=60. Du côté positif de l'axe. Connaissance de l'arabe et attitudes envers les langues.

L'hypothèse du lien entre les attitudes et motivations de l'élève et sa connaissance des langues semble se confirmer en ce sens que plus l'élève a respectivement des attitudes positives face au français et à l'arabe, plus ses connaissances sont élevées dans chacune des langues.

## Bibliographie

- [1]- Assou M., (1998), *Usages linguistiques chez une population de jeunes issus de l'immigration*. Thèse de Doctorat (nouveau régime), Nice.
- [2]- Baker C. (1993), *Foundation of bilingual and Education and Bilingualism*, Clevedon Philadelphia, Adélaïde; Multilingual Matters.
- [3]- Gardner R.C. (1993), Social Psychological aspect of second language acquisition, in Giles H. et Clair R., st. (Eds) *language and social psychology*, Oxford: Basil Blackwell.
- [4]- Gardner R., Lambert W., (1972), *Attitudes and motivation in second language Learning*, Rowley, Newbury Home.
- [5]- Mackey W.F. (1976), *Bilinguisme et contact des langues*, Klincksieck, Paris.
- [6]- Mackey W.F. (1982), "Intersection, interférence et interlangue: rapport entre bilinguisme et didactique des langues", *Langues et linguistique*, 8, Tome & Université Laval.
- [7]- Mackey W.F (1979), "L'irréductibilité linguistique: une enquête témoin", *In plurilinguisme: Normes, Situation, Stratégies*. G. MANESSY et P. WALD (eds), Paris, L'Harmattan .
- [8]- Macnamara J. (1976 à 1978), "The bilingual's linguistic performance. A psychological overview", *Journal of social Issues*, 23: 2, 58-77. □

